

COMITÉ DE LA CAISSE DES ÉCOLES



RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2024

SOMMAIRE

Préambule

- 1. ÉLÉMENTS DE RÉTROSPECTIVE
- 2. ÉLÉMENTS RESSOURCES HUMAINES
- 3. ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2024
- 4. ÉLÉMENTS DE PROSPECTIVE

PREAMBULE

Le Code général des collectivités territoriales prévoit pour les communes de 3 500 habitants et plus, la tenue d'un débat sur les orientations budgétaires (DOB) au sein du conseil municipal dans un délai de deux mois précédant le vote du budget primitif. Cette disposition s'applique aux établissements des communes concernées.

Le rapport d'orientations budgétaires permet à l'ensemble des membres du Comité de la Caisse des Ecoles de disposer d'informations complètes relatives à la préparation du processus budgétaire.

Quant aux actions relevant de la section de fonctionnement, il retrace les évolutions des principales masses budgétaires, telles qu'elles résultent des orientations politiques fixées, mais également des contraintes extérieures qui s'imposent à la collectivité.

La loi du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM) a enrichi le DOB en prévoyant que le débat porte également « sur les engagements pluriannuels envisagés et sur l'évolution des caractéristiques de l'endettement de la collectivité ».

Puis **la loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) du 7 août 2015** a apporté d'autres compléments visant à l'amélioration de la transparence financière, tels que :

- La présentation par l'exécutif de la collectivité à son assemblée délibérante avant l'examen du budget, d'un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette.
- Le rapport de présentation du DOB comporte en plus une présentation de la structure et de l'évolution des dépenses et des effectifs. Il précise notamment en matières de ressources humaines l'évolution prévisionnelle et l'exécution des dépenses de personnel, des rémunérations, des avantages en nature et du temps de travail.

Enfin, ces obligations d'information ont été renforcées par **l'article 13 de la loi de programmation des finances publiques du 22 janvier 2018** qui prévoit que ce rapport doit aussi présenter les objectifs de la collectivité concernant l'évolution des dépenses réelles de fonctionnement et l'évolution du besoin de financement annuel.

Ce rapport sert de base au débat de l'assemblée délibérante et il en est pris acte par une délibération spécifique.

1

ÉLÉMENTS DE RÉTROSPECTIVE

ÉLÉMENTS DE RETROSPECTIVE

1

EXECUTION DU BUDGET 2023 SECTION DE FONCTIONNEMENT

	DEPENSES				RECETTES	
CHAPITRES	011: Charges courantes d'exploitation (eau, électricité, téléphone...)	012 : Charges de personnel et frais assimilés	65 : Autres charges de gestion courante (remboursement familles)	66 : Charges financières (intérêts emprunts)	70 : Produits des services, du domaine et ventes diverses	74 : Subvention de la Commune et de la CAF
CA 2021	617 924 €	1 498 937 €	768 €	4 385 €	547 038 €	1 760 000 €
CA 2022	634 826 €	1 508 357 €	504 €	3 907 €	564 065 €	1 760 000€
CA 2023 Prévisions	756 002 €	1 381 551 €	288 €	3 564 €	697 633 €	1 610 000 €

ÉLÉMENTS DE RÉTROSPECTIVE

1

EXECUTION DU BUDGET 2023 SECTION D'INVESTISSEMENT

CHAPITRE	DEPENSES			RECETTES		
	16 : Remboursement capital emprunts	20 : Immobilisations incorporelles	21 : Dépenses d'investissements (travaux, acquisition matériel...)	10 : Fond de compensation de TVA (récupération TVA)	13 : Subventions d'investissement (commune)	16 : Emprunts contractés
CA 2021	25 264 €	0 €	62 157 €	7 079 €	0 €	0 €
CA 2022	25 668 €	0 €	52 246 €	11 307 €	0 €	0 €
CA 2023 Prévisions	26 084 €	0 €	105 394 €	24 855 €	0 €	0 €

ÉLÉMENTS DE RETROSPECTIVE

1

ÉVOLUTION DES RATIOS RÉGLEMENTAIRES

	Dépenses réelles de fonctionnement / Population	Recettes réelles de fonctionnement / Population	Annuité dette / Recettes réelles de fonctionnement
CA 2021	225,63 €	237,73 €	1,29 %
CA 2022	221,89 €	249,44 €	1,24 %
CA 2023 Prévisions	223,48 €	240,83 €	1,28 %

ÉLÉMENTS DE RÉTROSPECTIVE

1

ENDETTEMENT

► CAPITAL RESTANT DU AU 01/01/2024

305 557,06 €

EXTINCTION DE LA DETTE

Durée de vie moyenne : 7 ans

Date d'extinction totale de la dette : 2042

CARACTERISTIQUES DES EMPRUNTS EN COURS

100 % des emprunts à taux fixe

Taux moyen global : 1,09 %

ÉLÉMENTS DE RÉTROSPECTIVE

1

NOMBRE D'ENFANTS DANS LES ÉCOLES : 517 enfants au 1^{er} janvier 2024

Nombre de classes par école	Nombre d'enfants par école et par classe
Romain Rolland : 4 classes	total: 96 soit 24 /classe
Saint Exupéry : 4 classes	total : 99 soit 24,75/ classe
Jules Ferry: 6 classes	total: 148 soit 24,67 /classe
Marcel Pagnol : 8 classes	total : 174 soit 21,75 /classe

RÉTROSPECTIVE DES EFFECTIFS SCOLAIRES

1

ANNEE (au 1 ^{er} janvier)	EFFECTIFS
2016	580
2017	560
2018	545
2019	541
2020	533
2021	526
2022	516
2023	511
2024	517

ÉLÉMENTS DE RÉTROSPECTIVE

1

LES ACTIONS 2023

- ✓ Intervention des services municipaux:
 - ATSEM dans les écoles maternelles
 - Agents techniques et d'entretien dans les écoles élémentaires
 - Service technique de l'entretien du patrimoine
 - Transport scolaire
 - Médiathèque municipale Armand Thierry
 - Ecole municipale de voile
 - Service municipal des sports
 - Service périscolaire dans les écoles élémentaires et maternelles
- ✓ Intervention associations sportives dans le cadre du PEdT (temps médian):
 - Initiation au basket (CVB),
 - initiation au rugby (RCHCC).
- ✓ Depuis plusieurs années, une formation continue est mise en place et concerne les agents de restauration, les ATSEM , les animateurs et tout le personnel intervenant sur le temps médian sur les écoles.
En 2023, formation PRAP/Gestes et postures (ATSEM), HACCP (agents techniques) et la relation à l'enfant (ATSEM).

ÉLÉMENTS DE RÉTROSPECTIVE

1

LES ACTIONS 2023 (suite)

- ✓ Activités ludiques, culturelles et sportives proposées aux enfants des écoles maternelles et élémentaires durant le temps médian.
- ✓ Actions dans le cadre du Programme National Nutrition Santé.
- ✓ Accompagnement des projets des classes,
- ✓ Mise en œuvre du Projet Educatif de Territoire (PEdT). Le PEdT est un projet conçu dans l'intérêt de l'enfant. Offre d'activités périscolaires en partenariat avec les associations sportives (Basket et rugby).
- ✓ Convention Territoriale Globale (CTG) avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF).
Elaboration des fiches « actions » sur la thématique Jeunesse, la Parentalité et l'Inclusion des personnes en situation de handicap.
- ✓ Continuité du projet « déchets alimentaires » sur le satellite de l'école Marcel Pagnol en collaboration avec l'association « Les Amis de la Presqu'île de Giens ». Sensibilisation des enfants aux déchets.
- ✓ Expérimentation sur le satellite de Jules Ferry du tri des bio-déchets avant mise en œuvre au 1^{er} janvier 2024 sur l'ensemble des réfectoires (obligation réglementaire).

ÉLÉMENTS DE RÉTROSPECTIVE

1

LES ACTIONS 2023 (suite)

- ✓ Rénovation terminée de l'école Jules Ferry (Phase II. Côté Avenue Jean Jaurès) et livraison . Réfection de la toiture, électricité et isolation des trois classes, de la bibliothèque, de la salle RASED ainsi que les bureaux des direction finances et DRH au 1^{er} étage. Entrée des bureaux indépendante de l'entrée de l'école avec l'installation d'un escalier extérieur et rénovation des deux préaux.
- ✓ Fin de la rénovation des sanitaires à l'école maternelle Saint Exupéry.
- ✓ Rénovation (isolation) de la toiture de l'école Romain Rolland.
- ✓ Mise en sûreté de l'école Romain Rolland avec un mur côté rue Jules Guigues (réglementation PPMS).
- ✓ Accueil périscolaire le matin sur les écoles maternelles par les ATSEM (PEdT).
- ✓ Plantation de 11 arbres au total pour ombrage sur Saint Exupéry et Romain Rolland.
- ✓ Création de 2 potagers sur l'école Jules Ferry.
- ✓ Création d'une salle informatique sur Jules Ferry avec l'apport de 6 PC.
- ✓ Le Comité Départemental de l'Education Nationale (CDEN) réuni le 10 février 2023 a décidé la fermeture d'une classe à l'école Jules Ferry et le transfert d'une classe de Saint Exupéry à Romain Rolland en septembre 2023.

ÉLÉMENTS DE RÉTROSPECTIVE

1

LES ACTIONS 2023 (suite)

- ✓ Rénovation de la toiture de l'école Marcel Pagnol (isolation).
- ✓ Rénovation du 1^{er} étage de l'école Marcel Pagnol (isolation, peinture, climatisation, électricité).
- ✓ Rénovation et mise aux normes des sanitaires du 1^{er} étage.
- ✓ Les 6 classes rénovées sont équipées d'un tableau blanc et vidéoprojecteur interactif.
- ✓ Installation de films solaires aux fenêtres du 1^{er} étage.
- ✓ Des investissements ont été réalisés au sein de la cuisine centrale et des cuisines satellites (Achat d'un Vario cooking et d'une thermocelleuse à la cuisine centrale, réparation du lave vaisselle à Jules Ferry, achat de chariots et d'une chambre froide pour les satellites, etc),
- ✓ Des aménagements ont été réalisés dans les quatre écoles, ainsi que des investissements en mobilier, matériel et travaux,
- ✓ Le LABEL EN PACA 2023-2025 a été attribué à la commune de Carqueiranne pour les équipements et usages du numérique éducatif dans les écoles publiques primaires.

RESSOURCES HUMAINES

EVOLUTION DES EFFECTIFS-RÉTROSPECTIVE

2

CAISSE DES ECOLES	01/01/2020	01/01/2021	01/01/2022	01/01/2023	01/01/2024
TITULAIRES / STAGIAIRES	33	36	36	36	34
CONTRACTUELS	7	5	6	2	2
CONTRATS AIDES	0	0	0	0	0

RESSOURCES HUMAINES

PRESENTATION DETAILLEE DES DEPENSES DE PERSONNEL 2023

2

Titulaires et stagiaires

	Traitement de base	Régime Indemnitaire	NBI	IHTS
CAISSE DES ECOLES	689 788	75 583	1 803	3 625

Contractuels

	CUI	Emploi Avenir	Saisonniers	Contractuels
CAISSE DES ECOLES	0	0	0	51 825



ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2024

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2024

3

POLITIQUE SCOLAIRE

- ✓ Une subvention transport scolaire par classe sera maintenue,
- ✓ La dotation scolaire par enfant est maintenue (42€ pour les maternelles et 50€ pour les élémentaires)
- ✓ La dotation pour la gestion administrative de la direction de chaque école est maintenue,
- ✓ Les actions des services municipaux auprès des écoles seront maintenues et renforcées si nécessaire (exemples: participation des services techniques au déménagement des classes avant et après travaux, réalisation des travaux en régie municipale; le service des sports intervient dans les écoles en temps scolaire; la police municipale intervient dans les écoles (Sécurité routière) et aux abords des écoles dans le cadre du plan Vigipirate; etc)
- ✓ Le Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) : continuité de la mise en œuvre de la sûreté des écoles (clôtures, stores ou films occultants dans les classes et réfectoires) dans les écoles de Jules Ferry (février 2024) et de saint Exupéry (février 2024)
- ✓ Participation au Challenge Sécurité Routière en juin 2024.

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2024

3

AMENAGEMENT ET TRAVAUX DANS LES ECOLES

- ✓ Ecole Jules Ferry (Plan Particulier de Mise en Sécurité),
 - Clôture et portail réglementaires en lien avec le PPMS.
 - Livraison des travaux début mars 2024
- ✓ Ecole Marcel Pagnol (Phase II. Juillet-aout 2024): Budget communal
 - Rénovation du rez de chaussée (isolation des classes, peinture, électricité et climatisation)
 - démolition du Mille clubs et implantation d'un espace végétalisé
- ✓ Ecole Saint Exupéry : (Plan Particulier de Mise en Sécurité)
 - Clôture et portail réglementaires en lien avec le PPMS

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2024

3

POLITIQUE ALIMENTAIRE

- ✓ Les actions induites par le PNNS auprès des écoles, des restaurants scolaires, du personnel et des familles seront poursuivies.
- ✓ L'opération « Les P'tits Critic's Gastronomics » sera poursuivie.
- ✓ Les projets d'accueil individualisé (Pai), revus depuis septembre 2022 avec les familles et le médecin scolaire demandent aux parents de fournir les repas et les goûters des enfants suivant un protocole de respect de la chaîne du froid.
- ✓ La commune poursuivra la maîtrise de l'ensemble de sa politique alimentaire en gérant directement ses Marchés A Procédure Adaptée (MAPA).
- ✓ La politique de qualité conduite sur les restaurants scolaires sera poursuivie avec une politique d'utilisation de produits frais, circuits courts et producteurs locaux.
- ✓ Des investissements seront réalisés sur la Cuisine Centrale et satellites en fonction des besoins d'équipements de restauration,
- ✓ Poursuite des analyses alimentaires et de surface dans le cadre de la réglementation
- ✓ Mise en place d'un plan de maîtrise sanitaire pour la cuisine centrale
- ✓ Mise en œuvre du projet « recyclage des bio-déchets » en janvier 2024 (Loi Egalim).
- ✓ Mise en œuvre du PAT (Plan Alimentaire de Territoire) en fonction des axes choisis par la Métropole. Volonté de la Collectivité. Les objectifs sont de privilégier l'économie circulaire locale et une alimentation saine et durable pour tous).

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2024

3

PERSPECTIVES 2024

Les projets pédagogiques émanant de la communauté éducative seront soutenus financièrement par la municipalité dans l'intérêt des enfants au quotidien.

- ✓ Poursuite d'une tarification respectant une équité sociale et financière à l'attention des familles concernées par les repas servis dans les restaurants scolaires.
- ✓ Développement du portail familles mis en place pour les inscriptions et paiements en ligne via le site internet de la ville.
- ✓ Par une rationalisation de l'organisation des services, la masse salariale sera maîtrisée.
- ✓ Les dépenses générales de fonctionnement seront maîtrisées et la subvention de fonctionnement de la Commune sera ajustée au besoin.
- ✓ Renouvellement du Projet Educatif de Territoire (PEdT) avec le label Plan Mercredi (PM) pendant le temps médian sur les écoles maternelles et élémentaires.
Réunion du Comité de Pilotage en janvier et novembre 2024.

ÉLÉMENTS DE PROSPECTIVE

4

ÉVOLUTION DU BUDGET 2024 SECTION DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE	DEPENSES				RECETTES	
	011: Charges courantes d'exploitation (eau, électricité, etc)	012 : Charges de personnel et frais assimilés	65 : Autres charges de gestion courante	66 : Charges financières (intérêts emprunts)	70 : Produits des services, du domaine et ventes diverses	74 : Subvention de la Commune et de la CAF
CA 2023 Prévisions	892 750 €	1 400 000€	3 500 €	3 564 €	580 000 €	1 630 000 €
BP 2024 Prévision						

ÉLÉMENTS DE PROSPECTIVE

4

EVOLUTION DU BUDGET 2024 SECTION D'INVESTISSEMENT

CHAPITRE	DEPENSES			RECETTES		
	16 : Remboursement capital emprunts	20 : Immobilisations incorporelles	21 : Dépenses d'investissements (travaux, acquisition matériel...)	10 : Fond de compensation de TVA (récupération TVA)	13 : Subventions d'investissement (commune)	16 : Emprunts contractés
CA 2023 Prévisions	26 084 €	0 €	148 133 €	25 212 €	0 €	0 €
BP 2024 Prévisions						

RESSOURCES HUMAINES

4

EVOLUTION DES EFFECTIFS PROSPECTIVES 2024

Au 01/01/2024	CAISSE DES ECOLES
TITULAIRES / STAGIAIRES	34
CONTRACTUELS	2
CONTRATS AIDES	0
RECRUTEMENTS PREVUS 2024	0
DEPARTS RETRAITE 2024	1 départ possible

Merci de votre attention